



Collectif Bagoaz*
8 route de St Michel
64220 St Jean Pied de Port
Mail : bagoaz.go@gmail.com

28 décembre 2015

Lettre ouverte à Madame la Ministre de la Justice

Madame Taubira,

Notre collectif s'adresse à vous au sujet de Lorentxa Gimon, prisonnière politique basque, incarcérée à la prison de Rennes.

Arrêtée en 2003, elle exécute une peine de 20 ans de prison. En mars 2015, elle a sollicité sa mise en liberté conditionnelle. Cette demande était doublement acceptable : d'une part car Lorentxa y avait droit dès le mois de mai 2014, d'autre part pour des raisons médicales car elle est gravement malade.

Lorentxa Guimont souffre en effet depuis 1991 de la maladie de Crohn, avec des complications suppuratives. Les nombreux traitements qu'elle a suivis se sont avérés peu efficaces. Depuis 2014, son état de santé s'est considérablement détérioré et est aujourd'hui très grave. C'est aussi la conclusion de l'expertise médicale d'août 2015. Lorentxa a besoin de traitements, de contrôles et de suivis médicaux dans des conditions optimales qui ne peuvent être réunies dans le cadre de l'incarcération. Il n'existe à ce jour aucun remède à cette maladie ; dans le meilleur des cas, la médecine ne peut que la limiter ou éviter qu'elle n'empire.

C'est dans ce contexte que, le 24 novembre dernier, le juge a répondu de façon positive à sa demande, considérant à juste titre que sa libération était nécessaire pour qu'elle bénéficie des soins indispensables dans les meilleures conditions.

Mais le jour même, le Parquet a fait appel, entraînant le maintien en prison de Lorentxa dans l'attente du procès qui doit avoir lieu le 14 janvier 2016.

Or l'état de santé de Lorentxa s'est encore aggravé. Elle a du être hospitalisée par deux fois. À l'heure où nous écrivons, elle se trouve à l'hôpital de Rennes.

L'objet de cette lettre est de vous alerter sur cette situation.

L'appel du Parquet traduit à notre sens un acharnement politique que nous qualifions d'intolérable face à une prisonnière très durement atteinte par la maladie. Il en est de même, nous le rappelons, pour Ibon Fernandez, autre prisonnier basque qui, atteint d'une sclérose en plaques, reste cependant incarcéré à Lannemezan.

Notre demande, c'est que ces prisonnier-e-s puissent bénéficier, comme le droit le permet, de la libération conditionnelle.

Madame La Ministre, nous sommes indignés et très en colère. La vie d'une personne est en jeu. Le gouvernement français, par la voix du Parquet, est responsable du maintien en détention de Lorentxa Guimon et de la dégradation extrêmement alarmante de son état de santé. Nous disons solennellement qu'il doit rendre des comptes et que nous n'oublierons pas.

Ajoutons que le processus de paix, bien que de façon unilatérale puisque les gouvernements espagnol et français se refusent à tout dialogue, est en cours au Pays Basque depuis plus de quatre ans. Il est soutenu par de nombreuses organisations politiques, syndicales, associatives, par nombre d'élu-e-s et de personnalités. C'est là un contexte qui devrait être favorable aux libérations conditionnelles de prisonnier-e-s basques.

Madame La Ministre, nous demandons la libération immédiate de Lorentxa Guimon et attendons de votre part une prise de position dans ce sens.

Veuillez, Madame la Ministre, agréer nos salutations,

Pour Bagoaz,

Emilie Martin
Claude Larrieu

** Collectif Bagoaz : Ligue des Droits de L'Homme; Bake Bidea; Cimade; Etxerat; Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Pays Basque; Anai Artea; Ahaideak; CAR/EKB; Observatoire International des Prisons Pays Basque; Herriarekin; LAB; Union Syndicale Solidaire; CFDT santé sociaux Pays Basque; ELB ; EHZ; Aitzina; EELV; EHBAL; Abertzaleen Batasuna; Sortu; NPA Pays Basque; Autonomia Eraiki; Eusko Alkartasuna; Indar Beltza; La Commune; Syndicat des Avocats du Pays Basque.*